

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 9 juin 2023

Le Groupe VYV et la Croix-Rouge française signent un partenariat pour 5 ans

Ce jeudi 8 juin 2023, la Croix-Rouge française et le Groupe VYV ont signé une convention de partenariat ambitieuse afin de renforcer leur volonté commune : faire de l'humain la pierre angulaire de leurs actions pour **construire une société plus résiliente, tournée vers la solidarité et le droit à la santé pour tous.**

Face à des défis communs, une ambition sociétale partagée

Institutions fédératrices de nombreux métiers des secteurs sanitaire, social et médico-social, le Groupe VYV et la Croix-Rouge française partagent des valeurs d'humanité, de solidarité et d'universalité et font face à de nombreux défis communs. **Dans la perspective d'un développement conjoint sur de nombreux thèmes : bien-vieillir, accompagnement en autonomie, résilience, isolement, santé, logement, attractivité des métiers, prévention, formation, ... ces deux acteurs de référence du secteur privé non lucratif sont animés de la même volonté d'accélérer la transformation.**

Trois axes de coopération stratégiques pour les cinq prochaines années

La mutualisation des expertises du Groupe VYV et de la Croix-Rouge française va permettre aux deux acteurs de **mieux accompagner les populations vers l'autonomie et la résilience** en :

- *adaptant leurs services aux besoins et attentes des personnes en perte d'autonomie ;*
- *faisant du numérique un outil de transformation de leurs offres médicales ;*
- *adaptant leurs offres aux évolutions grâce à l'innovation ;*
- *préparant les personnes à faire face aux crises dans un habitat adapté.*

En développant l'attractivité des métiers à travers l'engagement et la formation, les deux acteurs souhaitent :

- *mutualiser leurs compétences et leurs opportunités en matière de formation ;*
- *prendre soin de leurs collaborateurs et accompagner leur parcours d'engagement ;*
- *déployer une stratégie d'influence commune et renforcer l'empreinte privé-non lucratif au sein de l'ESS française.*

Enfin, dans l'objectif de **renforcer la performance globale de leurs organisations**, le Groupe VYV et la Croix-Rouge française entendent :

- *adapter leurs pratiques aux enjeux écologiques ;*
- *développer des pratiques communes d'achat ;*
- *déployer des synergies en matière d'immobilier.*

Le Groupe VYV, premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, développe des offres complètes et personnalisées **autour de ses trois métiers (Assurance, Soins et accompagnement et Logement)**, pour accompagner et protéger le plus grand nombre tout au long de la vie. **Il agit au quotidien dans les territoires** et apporte des réponses solidaires et innovantes aux multiples défis de la protection sociale **pour contribuer à rendre effectif le droit à la santé** et proposer

des offres et services adaptés aux 11 millions de personnes qu'il protège au travers de ses mutuelles (Harmonie Mutuelle, MGEN et MNT).

« Le Groupe VYV et la Croix Rouge française partagent la conviction qu'il faut inventer de nouvelles protections pour accompagner les personnes à faire face aux nouveaux risques socio-écologiques. Nous souhaitons renforcer nos liens de longue date pour montrer le visage d'une société solidaire qui s'engage aux côtés des personnes les plus vulnérables et les plus fragiles. Avec la Croix Rouge Française, nous mènerons notamment des actions de lutte contre l'isolement des seniors et des recherches dans le domaine du « bien-vieillir ». Ce partenariat contribuera à mettre en œuvre des stratégies de développement à horizon 2025. »

Stéphane Junique, président du Groupe VYV.

La Croix-Rouge française agit pour protéger et relever sans condition, les personnes en situation de vulnérabilité et construire avec elles, leur résilience. Elle a pour vocation de participer à tous les efforts de protection, de prévention, d'éducation et d'actions sociales et sanitaires. Association de droit privé, elle est reconnue d'utilité publique. **Elle agit dans le respect de ses principes fondamentaux d'humanité, d'impartialité, de neutralité, d'indépendance, de volontariat, d'unité, et d'universalité.** Entité juridique unique, **elle déploie ses activités sur l'ensemble du territoire national** au travers de ses unités et antennes locales, délégations territoriales et régionales et au travers de ses établissements et services.

“Dans un contexte de crises, l’emblème protecteur de la Croix-Rouge française incarne son rôle de tiers de confiance universel. Cette confiance réside notamment dans notre maillage territorial, qui nous permet de mener, en proximité, des actions au service des plus vulnérables. Nous partageons avec le groupe VYV un attachement profond à l’humain et une volonté de faire vivre la solidarité qui nous ont amenés à coopérer avec succès depuis plusieurs années. A travers ce partenariat, ce sont deux acteurs majeurs de la santé et de l’économie sociale et solidaire en France qui partagent leurs expertises au service de la protection, du soin et de l’innovation.”

Philippe Da Costa, Président de la Croix-Rouge française.

Si chaque groupe dispose d'une stratégie propre à son histoire et à son modèle, les perspectives de développement mises en œuvre pour atteindre leurs objectifs se croisent et sont affirmées dans leur raison d'agir. Alors que l'environnement social, économique et environnemental n'a jamais été aussi mouvementé, l'action en partenariat semble plus que jamais indispensable. **Ce sont ces constats et ces ambitions partagées qui offriront un terrain fertile pour dessiner un partenariat stratégique national, mutuellement bénéfique, visant à accélérer la transformation et la réalisation des objectifs stratégiques de chacun des deux acteurs.**

A propos de la Croix-Rouge française

Créée le 25 mai 1864, la Croix-Rouge française est une association de loi 1901 ouverte à tous, sans distinction. Elle fonde son action sur l'engagement de ses 70 000 bénévoles répartis au sein de plus de 1 059 implantations locales qui couvrent l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin. Elle est une véritable plateforme d'innovation sociale et un acteur de l'économie sociale et solidaire de services à but non lucratif qui repose sur des missions historiques dans les secteurs de la santé, de l'aide sociale et de la formation. À ce titre, la Croix-Rouge française gère 811 établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux, ainsi que 12 instituts régionaux de formation sanitaire et sociale. Elle emploie plus de 17 000 salariés qui mettent leur professionnalisme au service de tous et plus particulièrement des plus fragiles.

Dans les grandes agglomérations, en zone rurale, dans les banlieues, partout en France, métropolitaine et dans tous les territoires ultra marins, mais aussi à l'international, des femmes et des hommes, spécialistes du secourisme, acteurs de la solidarité sociale et sanitaire ou simplement porteurs d'humanité, viennent en aide, accompagnent et aident à se relever des millions de personnes.

En savoir plus : www.croix-rouge.fr

Suivez-nous sur : twitter.com/CroixRouge et sur facebook.com/fr.CroixRouge

Le Groupe VYV, pour une santé accessible à tous

Autour de ses trois métiers (Assurance, Soins et accompagnement, Logement), le Groupe VYV, 1er acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Le Groupe VYV et ses maisons œuvrent au quotidien pour être utile à tous et à chacun : près de 11 millions de personnes protégées, 77 000 entreprises clientes en santé et en prévoyance, 5 200 collectivités territoriales et 17 ministères et établissements publics à caractère administratif. Acteur engagé, avec plus de 45 000 collaborateurs et 10 000 élus, dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. Le Groupe VYV a fait du droit à la santé sa raison d’agir et défend ainsi une santé accessible à tous, en incarnant un projet de performance solidaire pour demain.

En 2022, le chiffre d’affaires sur le périmètre combiné du groupe est de plus de 10 milliards d’euros (hors CA du pilier logement). L’activité assurance représente 7,6 milliards d’euros dont 5,8 milliards d’euros de cotisations santé et 1,6 milliard d’euros de cotisations prévoyance. VYV3, l’offre de soins et d’accompagnement, est organisée autour des pôles soins, produits et services et accompagnement, et de ses 1 700 établissements et services dans 81 départements. En 2022, le volume d’activité consolidé généré s’élevait à 2,4 milliards d’euros.

En savoir plus : www.groupe-vyv.fr

Suivez-nous sur : [LinkedIn](#) ; [Twitter](#) ; [YouTube](#) ; [Instagram](#).

CONTACTS PRESSE :

Croix-Rouge française : Christèle Lambert-Côme - 06 07 34 99 29 - christele.lambert-come@croix-rouge.fr
Groupe VYV : Audrey Danten - 06 37 74 04 36 - audrey.danten@groupe-vyv.fr